PROVINCE DE QUÉBEC MRC DES MASKOUTAINS MUNICIPALITÉ DE LA PRÉSENTATION

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de La Présentation, tenue mardi le 7 avril 2020, à 20h00, à la salle du Conseil, située au 772, rue Principale, La Présentation.

Sont présents :

Mesdames les conseillères : Mélanie Simard

Louise Arpin

Messieurs les conseillers : Georges-Étienne Bernard

Martin Nichols Rosaire Phaneuf Jean Provost

formant quorum, sous la présidence de Monsieur le maire Claude Roger.

Est aussi présente, Madame Josiane Marchand, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire Claude Roger procède à l'ouverture de la séance à 20h00.

2- COVID-19 – SÉANCE TENUE EN VISIOCONFÉRENCE RÉSOLUTION NUMÉRO 64-04-20

Considérant le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

Considérant le décret numéro 388-2020 du 29 mars 2020 qui prolonge cet étant d'urgence pour une période additionnelle soit jusqu'au 7 avril 2020;

Considérant l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

Considérant qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux dont la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence;

Il est proposé Rosaire Phaneuf Appuyé par Georges-Etienne Bernard Et résolu à l'unanimité

Que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence.

Monsieur le maire demande le vote

Ont voté pour : Georges-Étienne Bernard, Mélanie Simard, Rosaire Phaneuf, Louise Arpin et Jean Provost

A voté contre : Martin Nichols (J'ai voté contre parce que j'aurais souhaité que le conseil rende publique la séance du conseil en la mettant sur le web.)

La résolution est adoptée à la majorité

3- ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR RÉSOLUTION NUMÉRO 65-04-20

Il est proposé par Martin Nichols Appuyé par Jean Provost Et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour et d'y ajouter les points suivants :

- 32.1 Achat d'un nouveau contrôleur pour l'échantillonneur d'affluent
- 32.2 Travaux de rapiéçage d'asphalte regroupé Procédure d'appel d'offres public Mandat à la Municipalité de Saint-Jude

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance
- 2. COVID-19 Séance tenue en visioconférence
- 3. Acceptation de l'ordre du jour
- 4. Acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 mars 2020
- 5. Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'année 2019
- 6. Acceptation des comptes
- 7. Période de questions
- 8. Rapport du délégué à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains
- 9. Loisirs Information des représentants du CCL
- 10. COVID-19 Fermeture du bureau municipal
- 11. COVID-19 Contribution au fonds d'aide pour le dépannage alimentaire dans la MRC des Maskoutains
- 12. COVID-19 Avis de motion et présentation du projet de règlement numéro 259-20 concernant la modification au taux d'intérêt et aux montants de pénalité pour l'exercice financier 2020
- 13. COVID-19 Modification du taux d'intérêt et des montants de pénalité pour l'exercice financier 2020
- 14. Assainissement Ajustement de la réserve affectée à la vidange des étangs pour l'année 2019
- 15. Entretien du patrimoine paroissial Subvention à la Fabrique La Présentation
- 16. Embauchage d'un Responsable des travaux publics
- 17. Remplacement d'un congé de maternité pour la coordonnatrice des loisirs Approbation du processus d'embauche
- 18. Société canadienne du cancer Mois de la jonquille Proclamation
- 19. Québec-Transplant Semaine nationale des dons d'organes et de tissus 19 au 25 avril 2020 Proclamation
- 20. Mandat d'urgence à la compagnie Bertrand Mathieu Ltée Autorisation de travaux
- 21. Achat et mise en fonction d'un logiciel Go Infra Mandat à la compagnie Groupe de géomatique Azimut inc.
- 22. Travaux de démolition du bâtiment sis au 768 rue Principale Approbation du devis et autorisation d'aller en appel d'offres sur invitation
- 23. Déneigement des routes Approbation du devis et autorisation pour l'appel d'offres public
- 24. Balayage mécanique des rues et des trottoirs Mandats
- 25. Ajout de pierre, nivelage et location d'un rouleau Rang Salvail Nord Mandats
- 26. Achat regroupé pour l'abat poussière Adjudication du contrat suite à l'ouverture des soumissions
- 27. Achat regroupé de sel de déglaçage des chaussées Mandat pour 4 ans à l'Union des municipalités du Québec
- 28. Contrat d'entretien de la chaudière du système de chauffage pour le plancher radiant au gymnase/Centre Synagri Mandat
- 29. Embauchage des animateurs, des aides-animateurs et des accompagnateurs pour le camp de jour estival 2020
- 30. Location de toilettes chimiques durant la période estivale 2020 sur le terrain des loisirs
- 31. Ouverture et fermeture des filets du terrain de baseball
- 32. Divers
 - 32.1 Achat d'un nouveau contrôleur pour l'échantillonneur d'affluent
 - 32.2 Travaux de rapiéçage d'asphalte regroupé Procédure d'appel d'offres public Mandat à la Municipalité de Saint-Jude
- 33. Dépôt de la correspondance

- 34. Période de questions
- 35. Levée de l'assemblée

4- ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 MARS 2020 RÉSOLUTION NUMÉRO 66-04-20

Considérant que les membres du Conseil municipal ont tous reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire mentionnée en titre;

Il est proposé par Rosaire Phaneuf Appuyé par Georges-Etienne Bernard Et résolu à l'unanimité

D'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 mars 2020, tel que rédigé.

5- DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE 2019

Considérant qu'un avis public a été donné le 25 mars 2020 concernant le dépôt du rapport du vérificateur et du rapport financier pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2019, conformément aux dispositions de l'article 176.1 du *Code municipal*;

Considérant que Monsieur André Brodeur, C.P.A. auditeur, CA de la firme Laplante, Brodeur, Lussier inc., fait la présentation et les commentaires en appel téléphonique relatif aux données du rapport financier;

Il est proposé par Martin Nichols Appuyé par Mélanie Simard Et résolu à l'unanimité

D'approuver le rapport financier déposé pour l'année terminée le 31 décembre 2019, tel que présenté, indiquant des revenus de 4 568 173\$, des dépenses au montant de 3 970 236\$, des affectations et conciliations fiscales au montant de 35 704\$, laissant un surplus des revenus sur les dépenses de 562 233\$, portant ainsi les surplus accumulés affectés et non affectés à 1 387 455\$, avant le transfert de la somme à calculer pour le secteur « égouts » à transférer au surplus affecté à la vidange des étangs aérés, totalisant une répartition des fonds comme suit :

Surplus accumulé non affecté : 751 240\$
Surplus affecté à la vidange des boues : 176 806\$
Surplus affecté aux allocations de départ : 27 245\$
Surplus affecté au Fonds de parc : 3 036\$
Surplus affecté au centre Synagri 56 000\$
Budget an prochain (2020) 373 128\$

TOTAL DES SURPLUS AU 31/12/2019 : 1 387 455\$

D'autoriser la transmission dudit rapport financier au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

6- ACCEPTATION DES COMPTES RÉSOLUTION NUMÉRO 67-04-20

PAIEMENTS ANTICIPÉS

C2000159	D	Laferté et Letendre inc.	Outillages et équip. voirie	829,04	\$
C2000159	D	Laferté et Letendre inc.	Bois cabane de baseball	45,88	\$
C2000160	I	La Capitale Assureur	Assurance collective mars	3 406,87	\$
C2000161	D	Gibeault Johanne	Cours médiation vers. 2/2	325,00	\$
C2000162	D	Excavation Luc Beauregard inc.	Transport neige bur. Mun.	1 333,71	\$
C2000162	D	Excavation Luc Beauregard inc.	Exc. rue Mathieu bonhomme à eau	229,95	\$
C2000163	D	Postes Canada	Communiqué soccer	215,75	\$
C2000163	D	Postes Canada	Journal février	246,45	\$
C2000164	D	Therrien Couture Joli-Coeur sencrl	Hon. Prof. Dossier Route 137	269,04	\$
C2000165	I	Groupe Maskatel LP	Internet pavillon du 2-03/1-04	63,18	\$
C2000166	D	Acklands - Grainger inc.	Certification ligne de vie	371,93	\$

00000467	_	Francisco Line	Dameh assume de viene	47 FO ¢
C2000167	D	Fredette Line	Remb. cours de yoga	47,50 \$
C2000168	D	Fonds D'information sur le Territoire	Mutations février	16,00 \$
C2000169	D	Garage Pierre Laflamme enr.	Entretien Chevrolet	151,07 \$
C2000170	D	R. Bazinet & Fils Ltée	Essence mini tracteur	55,04 \$
C2000171		Konica Minolta	Copies février	528,23 \$
C2000172	D	Agence des Douanes et du Revenu	Pénalité production t4 papier	250,00 \$
C2000173	_	Association Directeurs municipaux	Form. Dir. Gén. règl. discrétionnaire	385,17 \$
C2000174	D	Eurofins Environex Eurofins Environex	Anal. eaux usées abattoir février	100,89 \$
C2000174	D		Analyses eaux usées février	66,92 \$
C2000174	D	Eurofins Environex	Analyses eau potable février	202,36 \$
C2000175	D	Petite Caisse	Remboursement petite caisse	361,80 \$
C2000176	D	Régie Int. d'Acton et des Maskoutains	Vidange hors saison	228,23 \$
C2000177	D	JMTB inc.	Inst. luminaire centre Synagri	376,43 \$
C2000178	D	Edilex inc.	Logiciel d'appel d'offres	1 264,73 \$
C2000179	D	Energies Sonic inc. Plomberie Piche & Richard inc.	Propane gymnase	1 151,15 \$
C2000180 C2000181	D		Pièce / plomberie bur. Mun.	35,64 \$
	R	JLD-Laguë	Rép. Tondeuse tracteur à gazon	1 138,28 \$
C2000182	D	Stelem (Canada) inc.	Détecteur de métal / voirie	1 017,53 \$
C2000183	D	Services de cartes Desjardins	Abonnement agendrix horaire voirie	13,80 \$
C2000183	D	Services de cartes Desjardins	Fourn. Médicales bur. Mun.	33,91 \$
C2000183	D	Services de cartes Desjardins	Maj ins. Registre expl. Véhicules	65,75 \$
C2000183	D	Services de cartes Desjardins	Pare-brise Chevrolet	354,02 \$
C2000183	D	Services de cartes Desjardins	Fournitures médicales voirie	5,74 \$
C2000183	D	Services de cartes Desjardins	Fournitures médicales pavillon	43,09 \$
C2000183	D	Services de cartes Desjardins	Aliments & acc/sem. relâche	34,86 \$
C2000183	D	Services de cartes Desjardins	Conteneurs démol. Cabane de baseball	540,38 \$
C2000184	D	Mini-Entrepôts Bazinet inc.	Loc. entrepôt du 1-04 au 30-06 Cellulaires voirie mars	534,63 \$
C2000185	I	Bell Mobilité inc. Guillevin International		108,00 \$
C2000186	D	Loisirs de Saint-Jude	Cache boulon luminaire Synagri	189,71 \$
C2000187 C2000188	R		Formation coord. loisirs graphisme	50,00 \$
	D	Jeux Gonflables P.B. Dion	Loc. Jeux gonflables Saint-Jean	50,00 \$
C2000189		Télébec Konica Minolta	Télécopieur 10-03/09-04	177,58 \$
C2000190	I		Location photocopieur avril	155,64 \$
C2000191	D	Croix-Rouge - Division du Québec	Contribution 04-20/03-21 Feux d'artifice vers. 1/2	418,71 \$
C2000192	R	Productions royal Pyrotechnie inc.		2 249,99 \$
C2000193	D	Promoglo	Colliers lumineux st-jean	129,92 \$
L2000015		Hydro-Québec	Électricité gym du 21-01/20-02 Pavillon lois. Du 12-12/14-02	1 398,07 \$
L2000015		Hydro-Québec		1 653,49 \$
L2000015		Hydro-Québec	Deck-hockey 12-12/14-02	139,94 \$
L2000015		Hydro-Québec	Rue Lépine du 12-12/14-02	36,50 \$
L2000015		Hydro-Québec	Garage du 13-12/17-02	688,41 \$
L2000015		Hydro-Québec	Piste cyclable 14-12/18-02	10,66 \$
L2000015		Hydro-Québec	Piste cyclable du 13-12/17-02	64,63 \$
L2000016		Ministre du Revenu du Québec	DAS Provincial février	10 002,09 \$
L2000017		Agence des Douanes et du Revenu	DAS Fédéral février	3 424,71 \$
L2000018		Retraite Québec	RREM élus février	1 238,02 \$
L2000019		Desjardins Sécurité financière	REER employés février	1 452,20 \$
L2000020		Hydro-Québec	Éclairage public février	528,25 \$
L2000021	 	Ministre du Revenu du Québec	Frais gestion CNESST 2020	65,00 \$
L2000021	ı	Ministre du Revenu du Québec	Cotisation CNESST 2019	58,85 \$

I : IncompressibleR : RésolutionD : Délégation

COMPTES À PAYER

Cournoyer Stéphane	Entretien patinoire vers. 3/3	3 166,68 \$
M.R.C. des Maskoutains	Hon. ing. resurf. Petits Étang	184,00 \$
Régie de L`A.I.B.R.	Eau consommée 30-01/28-02	16 570,33 \$
Buropro Citation	Fournitures de bureau	104,89 \$
Buropro Citation	Fournitures de bureau	67,16 \$
Gestion Marcel G. Gagné inc.	Antigel / patinoire	8,72 \$
Rona inc.	Pièces & acc. / voirie	69,53 \$
R. Bazinet & fils Ltée	Essence c voirie	866,76 \$
Marobi inc.	Déneigement routes vers. 5/6	27 088,11 \$
M.R.C. des Maskoutains	Maj # 24 et 25	2 626,12 \$
Ville de Saint-Hyacinthe	Frais adhésion cour mun. 2020	707,96 \$
Regie Int. d'Acton et des Maskoutains	Résidus domestiques mars	7 957,79 \$
Regie Int. d'Acton et des Maskoutains	Matières recyclables mars	3 956,34 \$
Regie Int. d'Acton et des Maskoutains	Matières organiques mars	1 111,37 \$
Regie Int. d'Acton et des Maskoutains	Q.P. écocentres 2020	3 860,00 \$
Groupe Silex inc.	Hon.réhabilitation 23-08/10-03	1 391,20 \$
9005-0196 Québec inc.	Lettrage F-150	182,81 \$
Aquatech Société de Gestion de l'eau inc	Prélèvement eau potable avril	387,58 \$
Aquatech Société de Gestion de l'eau inc	Traitement eaux usées avril	1 448,03 \$
Therrien Couture Joli-Coeur sencrl	Hon. prof. F.Olivier Labrèche	1 542,40 \$
Therrien Couture Joli-Coeur sencrl	Hon. dossier général	526,02 \$
Québec Municipal	Adhésion du 01-05-20/30-04/21	328,96 \$
Ressorts Maska inc.	Remplacer freins GMC 2006	1 774,49 \$
Aquatech Société de Gestion de l'eau inc	Prélèvement eau potable mars	387,58 \$
Aquatech Société de Gestion de l'eau inc	Traitement eaux usées mars	1 448,03 \$
Groupe GFE inc.	Prog. larme pavillon loisirs	128,77 \$
Impressions KLM	Journal municipal mars	1 500,43 \$
Réseau Internet Maskoutain	Téléphone IP avril	152,92 \$
Giguère Guylaine	Remb. encre / imprimante	38,28 \$
EMCO Québec Crédit	Asphalte froide	459,16 \$
Excavation Luc Beauregard inc.	Nett. fossés Salvail Nord (neige)	1 086,51 \$
M.R.C. des Maskoutains	Hon. dossier Valéro	601,29 \$
Gestion Marcel G. Gagné inc.	Clé / garage	4,47 \$
Therrien Couture Joli-Coeur sencrl	Hon. Énergie Valéro au 12-03	658,49 \$
Gallant Keyvin	Remb. cours gardiens avertis	40,00 \$
Trépanier Marie-Ève	Remb. cours yoga	165,00 \$
Marion Audrey	Remb. cours yoga	110,00 \$
Entreprises B.J.B. inc	Vérif. courant pompage Meuble	90,83 \$
Entreprises B.J.B. inc	Repositionner minuterie patinoire	114,98 \$
Entreprises B.J.B. inc	Prise panneau patinoire	245,08 \$
Plombexel inc.	Changer toilette homme Synagri	350,70 \$
	_	83 509,77 \$

Taxes et droits de mutations	67 108,84 \$
Permis émis	485,00 \$
Intérêts arr. taxes et comptes à recevoir	656,23 \$
Inscriptions - Activités du Gymnase	1 836,50 \$
Inscriptions - Camp de jour	232,00 \$
Frais d'exploitation Caisse mars	365,25 \$
Publicité journal municipal	45,00 \$
Location Pavillon & terrain	70,00 \$
Location locaux GCC - Activités diverses	495,00 \$
Ville de St-Hyacinthe - Déneigement Ste-Rose	4 913,42 \$
Mun. St-Barnabé Sud - Déneigement Grande-Ligne	377,96 \$
Entreprise Réjean Desgranges - Remb. luminaire Centre Synagri	2 091,77 \$
Finance Québec - Intérêts TPS du 01-07 au 31-12-2019	83,37 \$
TOTAL - DÉPÔTS	78 760,34 \$
DÉPÔTS DIRECTS	
Intérêts banque	1 522,34 \$
Remb. TPS-TVQ - Janvier 2020 Régie Intermunicipale	1 130,26 \$
Finance Québec - Remb. TVQ du 01-07 au 31-12-2019	48 563,12 \$
Compensation collecte sélective 2019 Régie Intermunicipale	36 522,00 \$
Subvention TECQ Capital & intérêts 2014-2018	25 092,64 \$
Dotation spéciale - Entente partenariat 2020-2024 MAMH	21 223,00 \$
TOTAL - DÉPÔTS DIRECTS	134 053,36 \$
GRAND TOTAL	212 813,70 \$

Considérant les rapports remis aux élus et les informations données concernant les comptes et salaires payés, les montants encaissés et les comptes à payer;

Il est proposé par Rosaire Phaneuf Appuyé par Jean Provost Et résolu à l'unanimité

De ratifier les paiements anticipés effectués en mars 2020 pour un montant total de 40 630,32 \$;

De ratifier le paiement des salaires versés en mars 2020, au montant total de 38 639,93 \$;

D'autoriser le paiement des comptes à payer listés pour avril 2020 au montant total de 83 509,77 \$;

De prendre acte de la perception des revenus du mois de mars 2020, au montant de 212 813,70 \$.

7- PÉRIODE DE QUESTIONS

Étant donné la situation actuelle, un communiqué avait été diffusé sur les réseaux sociaux pour offrir la possibilité aux citoyens d'envoyer leur question à l'adresse courriel suivante : dg@municipalitelapresentation.qc.ca.

8- RAPPORT DU DÉLÉGUÉ À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS

Madame la conseillère Louise Arpin, déléguée à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, donne un rapport sommaire des sujets discutés lors de la séance du mois de mars 20

- Étant donné la situation actuelle avec la COVID-19, il se peut que les dates des collectes des gros rebuts soient reportées ainsi que l'ouverture de l'écocentre;
- Les dates prévues pour la vidange des fosses septiques seront maintenues étant donné que c'est un service essentiel. Surveillez le journal municipal pour obtenir la date exacte.
- La Régie à fait le lancement de son nouveau site internet, profitez s'en pour aller le consulter.

9- LOISIRS - INFORMATION DES REPRÉSENTANTS DU CCL

La présidente du CCL, Madame Mélanie Simard et Monsieur le conseiller Rosaire Phaneuf informent les membres du Conseil des derniers développements au sein des Loisirs.

- Étant donné la situation actuelle avec la COVID-19, la fête familiale du printemps a été annulée.
- Surveillez Facebook et les communiqués de la Municipalité pour connaître le détail des autres activités à venir.

10- COVID-19 – FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL RÉSOLUTION NUMÉRO 68-04-20

Considérant le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

Considérant la recommandation du gouvernement du Québec de fermer l'accès au public des édifices municipaux afin de protéger la santé de la population;

Considérant que le bureau municipal est fermé au public depuis le 16 mars dernier, et ce jusqu'à nouvel ordre;

Il est proposé par Louise Arpin Appuyé par Mélanie Simard Et résolu à l'unanimité

De ratifier la décision de certains élus et de la directrice générale de fermer le bureau municipal au public selon les directives du ministère de la Santé.

11- COVID-19 – CONTRIBUTION AU FONDS D'AIDE POUR LE DÉPANNAGE ALIMENTAIRE DANS LA MRC DES MASKOUTAINS RÉSOLUTION NUMÉRO 69-04-20

Considérant le contexte très particulier de la COVID-19, il est essentiel de faire preuve d'une grande solidarité envers nos citoyens les plus vulnérables;

Considérant que la Ville de Saint-Hyacinthe a mis en place un fonds d'aide, qui sera administré par un comité formé de représentants de la Ville, du Centre de Bénévolat de Saint-Hyacinthe et du CISSS de la Montérégie-Est pour répondre aux besoins alimentaires les plus urgents;

Considérant que la Ville de Saint-Hyacinthe, les Caisses Desjardins de la Région de Saint-Hyacinthe et l'Évêché de Saint-Hyacinthe ont déjà contribué à ce Fonds d'aide;

Il est proposé par Rosaire Phaneuf Appuyé par Louise Arpin Et résolu à l'unanimité

D'autoriser une somme de 1 000\$ au fonds d'aide pour le dépannage alimentaire dans la MRC;

D'inviter toutes les entreprises et les citoyens à contribuer au fonds d'aide.

12- COVID-19 – AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 259-20 CONCERNANT LA MODIFICATION AU TAUX D'INTÉRÊT ET AUX MONTANTS DE PÉNALITÉ POUR L'EXERCICE FINANCIER 2020

Avis de motion est donné, par le conseiller Georges-Etienne Bernard, à l'effet qu'il présentera pour adoption, avec dispense de lecture, lors d'une séance ultérieure du Conseil, le règlement numéro 259-20 concernant la modification au taux d'intérêt et aux montants de pénalité pour l'exercice financier 2020.

L'objet de ce règlement est d'abroger une partie de l'article 10 fixant le taux d'intérêt applicable et d'adopter dorénavant celui-ci par résolution.

Dans le but de respecter les exigences prévues à l'article 445 du Code municipal (RLRQ, c. C-27.1), le projet de règlement numéro 259-20 est présenté par Josiane Marchand, directrice générale et secrétaire-trésorière

Les élus confirment avoir reçu copie du présent règlement et ils renoncent à sa lecture lors de l'adoption.

13- COVID-19 – MODIFICATION DU TAUX D'INTÉRÊT ET DES MONTANTS DE PÉNALITÉ POUR L'EXERCICE FINANCIER 2020 RÉSOLUTION NUMÉRO 70-04-20

Considérant que la Municipalité désire venir en aide à ses contribuables en diminuant le taux d'intérêt et de pénalité applicable à toute créance qui lui est due seulement en lien avec le compte de taxes municipales 2020:

Considérant que le Règlement numéro 255-20 pour fixer le taux des taxes et des différents tarifs pour l'exercice financier 2020 prévoit que le taux d'intérêt applicable à toute somme due à la Municipalité de La Présentation est fixé à 12% par année

Considérant que l'article 981 du Code municipal du Québec autorise la Municipalité à décréter par résolution un taux différent que celui prévu au Règlement;

Il est proposé par Louise Arpin Appuyé par Rosaire Phaneuf Et résolu à l'unanimité

Que le taux d'intérêt applicable à toute somme due en lien avec le compte de taxes municipales 2020 demeurant impayé à partir du 7 avril 2020 est établi à 0% pour une période indéterminée jusqu'au moment jugé opportun de rétablir les taux après la stabilisation des événements reliés à la pandémie de la COVID-19.

14- ASSAINISSEMENT – AJUSTEMENT DE LA RÉSERVE AFFECTÉE À LA VIDANGE DES ÉTANGS POUR L'ANNÉE 2019 RÉSOLUTION NUMÉRO 71-04-20

Considérant que les revenus et dépenses relatifs à l'assainissement des eaux usées doivent être comptabilisés séparément et assignés aux propriétaires desservis par le réseau d'égout sanitaire;

Considérant que chaque année, le calcul est fait pour statuer s'il y a eu déficit ou surplus pour les activités liées à l'assainissement des eaux usées;

Considérant la résolution numéro 93-11, adopter le 3 mai 2011 relativement à la création d'un surplus affecté à la vidange des étangs permettant de gérer les surplus ou déficits du secteur de l'assainissement;

Il est proposé par Mélanie Simard Appuyé par Louise Arpin Et résolu à l'unanimité

D'approuver le rapport pour l'ajustement de la réserve pour la vidange des étangs aérés pour l'année 2019, présentant un surplus d'opérations, au montant de 3 892.86\$;

D'autoriser le transfert de la somme de 3 892,86\$ du surplus accumulé non affecté au surplus affecté à la vidange des étangs aérés, portant ainsi le solde de la réserve pour la vidange des étangs aérés à 176 805\$ pour l'année 2019.

15- ENTRETIEN DU PATRIMOINE PAROISSIAL – SUBVENTION À LA FABRIQUE LA PRÉSENTATION RÉSOLUTION NUMÉRO 72-04-20

Considérant que depuis plusieurs années, la Municipalité de La Présentation fait l'entretien du Patrimoine paroissial, faisant référence plus précisément à l'entretien des parterres de l'église et du cimetière, pour la Fabrique;

Considérant que cette année, les élus ont plutôt opté pour donner un montant de 7 000\$ à la Fabrique pour l'entretien des parterres de l'église et du cimetière;

Il est proposé par Rosaire Phaneuf

Appuyé par Jean Provost Et résolu à l'unanimité

D'autoriser le versement d'une aide financière de 7 000\$ à la Fabrique de La Présentation pour l'année 2020, pour l'entretien du patrimoine paroissial.

16- EMBAUCHAGE D'UN RESPONSABLE DES TRAVAUX PUBLICS RÉSOLUTION NUMÉRO 73-04-20

Considérant la résolution numéro 242-11-19 adoptée le 5 novembre 2019 concernant l'approbation du processus d'embauche pour un Responsable des travaux publics;

Considérant les entrevues réalisées le 9 mars dernier;

Considérant les recommandations faites par le comité administratif et personnel et la directrice générale;

Il est proposé par Martin Nichols Appuyé par Georges-Étienne Bernard Et résolu à l'unanimité

De nommer Monsieur Yves Bérard au poste de Responsable des travaux publics pour la Municipalité de La Présentation:

D'approuver les termes de l'entente salariale de Monsieur Bérard et d'autoriser le Maire Claude Roger et la directrice générale Josiane Marchand à signer ledit contrat.

17- REMPLACEMENT D'UN CONGÉ DE MATERNITÉ POUR LA COORDONNATRICE DES LOISIRS – APPROBATION DU PROCESSUS D'EMBAUCHAGE RÉSOLUTION NUMÉRO 74-04-20

Considérant le départ de la coordonnatrice des loisirs pour un congé de maternité;

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à l'embauche d'une nouvelle personne pour une période d'un an:

Il est proposé par Mélanie Simard Appuyé par Rosaire Phaneuf Et résolu à l'unanimité

D'autoriser la directrice générale à procéder à l'affichage du poste de Coordonnateur des loisirs;

De mandater les membres du Comité administration et personnels, Monsieur Rosaire Phaneuf, Madame Louise Arpin et Monsieur Claude Roger, maire ainsi que Madame Josiane Marchand, directrice générale à procéder aux entrevues d'embauche.

18- SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER – MOIS DE LA JONQUILLE – PROCLAMATION RÉSOLUTION NUMÉRO 75-04-20

Considérant qu'en 2017 plus de 53 000 Québécois ont reçu un diagnostic de cancer et que cette annonce représentera un choc important qui se répercutera sur toutes les sphères de leur vie et sur leurs proches;

Considérant que grâce à des milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, la Société canadienne du cancer lutte pour prévenir plus de cancers, permettre aux chercheurs de faire plus de découvertes et aider plus de personnes touchées par la maladie;

Considérant que la Société canadienne du cancer travaille à sauver plus de vies;

Considérant que nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie saine et des politiques qui protègent le public;

Considérant que près de la moitié de l'argent investi dans la recherche sur le cancer par les organismes de bienfaisance provient de la Société canadienne du cancer;

Considérant que les personnes touchées par le cancer peuvent se concentrer sur leur guérison et avoir une bonne qualité de vie grâce à l'aide offerte par la Société canadienne du cancer;

Considérant que le taux de survie au cancer a fait un bond de géant, passant de 25 % en 1940 à plus de 60 % aujourd'hui;

Considérant qu'il y a lieu de poursuivre les recherches afin de continuer à vaincre la maladie;

Considérant que le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et d'activités qui feront une différence dans la vie des personnes atteintes de cancer et dans la lutte contre la maladie;

Considérant que la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pendant le Mois de la jonquille pour les personnes touchées par le cancer et à contribuer au combat contre cette maladie:

Il est proposé par Mélanie Simard Appuyé par Louise Arpin Et résolu à l'unanimité

De décréter le mois d'avril le Mois de la jonquille; et

D'encourager la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

19- QUÉBEC-TRANSPLANT – SEMAINE NATIONALE DES DONS D'ORGANES ET DE TISSUS – 19 AU 25 AVRIL 2020 – PROCLAMATION RÉSOLUTION NUMÉRO 76-04-20

Considérant l'engagement entre la MRC des Maskoutains, ses municipalités membres et la Sûreté du Québec concernant la promotion du don d'organes et des tissus par la distribution du dépliant Merci de signer pour la vie auprès de la population de la MRC des Maskoutains;

Considérant l'édition de la Semaine nationale des dons d'organes et de tissus qui se tiendra du 19 au 25 avril 2020;

Il est proposé par Martin Nichols Appuyé par Rosaire Phaneuf Et résolu à l'unanimité

De proclamer la semaine du 19 au 25 avril 2020 comme étant la Semaine nationale des dons d'organes et de tissus afin de sensibiliser la population de la MRC des Maskoutains à l'importance de ce don de vie;

20- MANDAT D'URGENCE À LA COMPAGNIE BERTRAND MATHIEU LTÉE – AUTORISATION DE TRAVAUX RÉSOLUTION NUMÉRO 77-04-20

Considérant qu'en mars dernier, nous avons constaté une fuite d'eau usée au poste de pompage Michon;

Considérant que nous avons dû faire appel à l'entreprise Bertrand Mathieu Ltée, en urgence pour faire réparer cette fuite;

Il est proposé par Jean Provost Appuyée par Georges-Etienne Bernard Et résolu à l'unanimité

De ratifier la décision de certains membres du conseil et de la directrice générale à procéder à l'exécution des travaux pour réparer la fuite d'eau usée au poste de pompage Michon.

De présenter la facture dans les prochains comptes à payer de la Municipalité.

21- ACHAT ET MISE EN FONCTION D'UN LOGICIEL GO INFRA – MANDAT À LA COMPAGNIE GROUPE DE GÉOMATIQUE AZIMUT INC. RÉSOLUTION NUMÉRO 78-04-20

Considérant que la Municipalité La Présentation souhaite mettre en fonction le logiciel GOinfra permettant la gestion de l'inventaire des infrastructures municipales;

Considérant l'offre de service numéro 2017-3452 du Groupe de géomatique AZIMUT inc. au montant de 4 538,00\$ (plus les taxes) incluant les modules corporatifs de gestion de l'inventaire (GOinfra), les services professionnels pour l'installation et la configuration de Goinfra ainsi que les frais annuels d'utilisation;

Considérant l'offre de service numéro 2017-3454 du Groupe de géomatique AZIMUT inc. au montant de 1 550,00\$ (plus les taxes) incluant la localisation d'une antenne GPS, la mise en place des données ainsi que la formation nécessaire à l'entrée de données;

Considérant l'offre de service numéro 2017-3456 du Groupe de géomatique AZIMUT inc. au montant de 880,00\$ (plus les taxes) incluant une banque de 8 heures pour du soutien technique;

Considérant l'offre de service numéro 2017-3658 du Groupe de géomatique AZIMUT inc. au montant de 2 075,00\$ (plus les taxes) incluant la conversion des données numériques (au besoin) et l'intégration des données dans la base de données GOinfra;

Il est proposé par Martin Nichols Appuyé par Rosaire Phaneuf Et résolu à l'unanimité

D'autoriser l'achat des modules « GOinfra » du Groupe de géomatique AZIMUT inc;

D'autoriser les frais inhérents à la mise en fonction du logiciel GOinfra, tel que présentés aux soumissions 2017-3452, 2017-3454, 2017-3456 et 2017-3658 pour un montant maximal de 9 043,00\$, plus les taxes.

D'autoriser le paiement des factures.

22- TRAVAUX DE DÉMOLITION DU BÂTIMENT SIS AU 768 RUE PRINCIPALE – APPROBATION DU DEVIS ET AUTORISATION D'ALLER EN APPEL D'OFFRES SUR INVITATION RÉSOLUTION NUMÉRO 79-04-20

Considérant la résolution numéro 47-03-20 adoptée le 10 mars 2020 concernant l'octroi du mandat à la compagnie d'ingénierie EXP pour la rédaction d'un devis pour la démolition du bâtiment sis au 768 rue Principale:

Considérant que la Municipalité doit aller en appel d'offres public pour octroyer un contrat de cette envergure:

Considérant les informations obtenues et les documents remis aux élus dans ce dossier;

Considérant que la publication de l'appel d'offres sera faite sur le site électronique SEAO;

Il est proposé par Rosaire Phaneuf Appuyé par Mélanie Simard Et résolu à l'unanimité

D'approuver le devis pour les travaux de démolition du bâtiment sis au 768 rue Principale ;

D'autoriser la directrice générale à publier les documents d'appel d'offres sur le site électronique SEAO .

23- DÉNEIGEMENT DES ROUTES - APPROBATION DU DEVIS ET AUTORISATION POUR L'APPEL D'OFFRES PUBLIC RÉSOLUTION NUMÉRO 80-04-20

Considérant que le contrat de déneigement des routes municipales prend fin au printemps 2020;

Considérant que la Municipalité doit aller en appel d'offres public pour octroyer un contrat de cette envergure;

Considérant les informations obtenues et les documents remis aux élus dans ce dossier;

Considérant que la publication de l'appel d'offres sera faite sur le site électronique SEAO;

Il est proposé par Louise Arpin Appuyé par Georges-Etienne Bernard Et résolu à l'unanimité

D'approuver les devis pour les travaux de déneigement des routes ;

D'autoriser la directrice générale à publier les documents d'appel d'offres sur le site électronique SEAO et dans le journal régional pour le Déneigement des routes pour les saisons hivernales 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023.

24- BALAYAGE MÉCANIQUE DES RUES ET DES TROTTOIRS – MANDATS RÉSOLUTION NUMÉRO 81-04-20

Considérant qu'il est nécessaire de procéder au balayage mécanique des rues, des trottoirs et de la piste cyclable au printemps de chaque année pour éliminer les résidus et la pierre accumulés au sol durant l'hiver;

Considérant l'offre de services reçue de l'entreprise Mirroy inc. pour effectuer le balayage mécanique des rues:

Considérant l'offre de services verbale transmise par l'entreprise Aurèle Lussier et fils pour effectuer le balayage mécanique des trottoirs et de la piste cyclable;

Il est proposé par Jean Provost Appuyé par Martin Nichols Et résolu à l'unanimité

De mandater Les Entreprises Myrroy Inc pour procéder au balayage mécanique des rues, avec un balai aspirateur de type « pure vacuum », au tarif de 120\$ de l'heure plus les taxes, tel que mentionnées dans la soumission de l'entrepreneur, en fonction des directives et des exigences du Responsable des travaux publics;

D'autoriser l'entreprise Aurèle Lussier et fils pour procéder au balayage mécanique des trottoirs et de la piste cyclable, avec un balai aspirateur, au montant forfaitaire de 450\$, plus les taxes, comme mentionné par l'entrepreneur;

D'autoriser le paiement des factures lorsque les travaux seront exécutés.

25- AJOUT DE PIERRE, NIVELAGE ET LOCATION D'UN ROULEAU - RANG SALVAIL NORD - MANDATS RÉSOLUTION NUMÉRO 82-04-20

Considérant qu'il est nécessaire, d'ajouter de la pierre sur la chaussée du rang Salvail Nord;

Considérant que des services de nivelage sont aussi requis pour épandre cette pierre après la livraison;

Considérant qu'une location de rouleau est également requise après l'épandage;

Considérant les soumissions reçues relativement à ce dossier;

Considérant les 2 soumissions reçues pour l'achat d'environ 1 000 tonnes de pierre MG-20 0-3/4 B, incluant le transport, après la période de dégel :

- Excavation Luc Beauregard inc.
- Entreprises Réjean Desgranges inc.

Considérant la soumission reçue pour le nivelage du rang Salvail Nord;

Entreprises Réjean Desgranges inc.

Considérant la soumission reçue pour la location du rouleau compacteur :

Bertrand Mathieu Ltée.

Il est proposé par Rosaire Phaneuf Appuyé par Martin Nichols Et résolu à l'unanimité

De mandater les Entreprises Réjean Desgranges, pour fournir environ 1 000 tonnes métriques de pierre MG-20 0-3/4 B, incluant le transport, au prix de 20,85\$ la tonne métrique, plus les taxes, ainsi que pour faire l'épandage de pierre, avec une niveleuse, au prix de 170\$ de l'heure, plus les taxes, le tout après la période du dégel;

De louer un rouleau compacteur à Bertrand Mathieu Ltée, pour un montant forfaitaire de 900\$, plus les frais de livraison de 300\$, plus les taxes;

D'autoriser le Responsable des travaux publics à effectuer les travaux avec le rouleau;

De mandater le Responsable des travaux publics pour planifier et superviser ces travaux;

D'autoriser le paiement des factures relatives à ces travaux quand elles nous seront transmises après la réalisation des travaux et après recommandation de l'inspecteur municipal.

26- ACHAT REGROUPÉ POUR L'ABAT POUSSIÈRE – ADJUDICATION DU CONTRAT SUITE À L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RÉSOLUTION NUMÉRO 83-04-20

Considérant la résolution numéro 265-12-19 adoptée le 10 décembre 2019 concernant le mandat donné à l'Union des Municipalités du Québec (UMQ) pour l'achat regroupé d'abat poussière pour la saison estivale 2020:

Considérant que l'UMQ a procédé, le 13 mars dernier à l'adjudication des contrats;

Il est proposé par Mélanie Simard Appuyé par Louise Arpin Et résolu à l'unanimité

D'octroyer le contrat à Somavrac (c.c) Inc. pour l'achat et l'épandage de chlorure de magnésium liquide 30% en vrac pour une quantité de 24 000L pour un prix unitaire de 0,3248\$/L.

De payer la facture une fois les travaux réalisés.

27- ACHAT REGROUPÉ DE SEL DE DÉGLAÇAGE DES CHAUSSÉES – MANDAT POUR 4 ANS À L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC RÉSOLUTION NUMÉRO 84-04-20

Attendu que la Municipalité de La Présentation a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de préparer, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de sel de déglaçage des chaussées (chlorure de sodium);

Attendu que l'article 14.7.1 du Code municipal :

- permettent à une organisation municipale de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de matériel;
- précisent que les règles d'adjudication des contrats par une municipalité s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles;
- précisent que le présent processus contractuel est assujetti au Règlement de gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement adoptée par le conseil d'administration de l'UMQ;

Attendu que la Municipalité désire participer à cet achat regroupé pour se procurer le sel de déglaçage des chaussées (chlorure de sodium) dans les quantités nécessaires pour ses activités et selon les règles établies au document d'appel d'offres préparé par l'UMQ, pour les quatre (4) prochaines années;

Il est proposé par Rosaire Phaneuf Appuyé par Mélanie Simard Et résolu à l'unanimité

Que le préambule fasse partie intégrante des présentes comme si récité au long;

Que la Municipalité confirme, comme les lois le permettent, son adhésion à ce regroupement d'achats géré par l'UMQ pour quatre (4) ans, soit jusqu'au 30 avril 2024 représentant le terme des contrats relatifs à la saison 2023-2024;

Que pour se retirer de ce programme d'achat regroupé, la Municipalité devra faire parvenir une résolution de son Conseil à cet effet, et ce, au moins trente (30) jours avant la date de publication de l'appel d'offres public annuel;

Que la Municipalité confie, à l'Union des municipalités du Québec (UMQ), le mandat de préparer, en son nom et celui des autres municipalités intéressées, des documents d'appels d'offres pour adjuger des

contrats d'achats regroupés pour le chlorure de sodium nécessaire aux activités de la Municipalité, pour les hivers 2020-2021 à 2022-2024 inclusivement;

Que la Municipalité confie, à l'UMQ, le mandat d'analyser des soumissions déposées et de l'adjudication des contrats;

Que si l'UMQ adjuge un contrat, la Municipalité s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle l'avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjugé;

Que pour permettre à l'UMQ de préparer son document d'appel d'offres, la Municipalité s'engage à lui fournir les quantités de produit dont elle aura besoin, en remplissant, lorsque demandé, la fiche d'information et en la retournant à la date fixée;

Que la Municipalité reconnaît que l'UMQ recevra, directement de l'adjudicataire, des frais de gestion, correspondant à un pourcentage du montant total facturé avant taxes à chacun des participants. Pour l'appel d'offres 2020-2021, ce pourcentage est fixé à 1 % pour les organisations municipales membres de l'UMQ et à 2 % pour les non-membres de l'UMQ. Pour les appels d'offres subséquents, ces pourcentages pourront varier et seront définis dans le document d'appel d'offres;

Qu'un exemplaire signé et conforme de la présente résolution soit transmis à l'Union des municipalités du Québec.

28- CONTRAT D'ENTRETIEN DE LA CHAUDIÈRE DU SYSTÈME DE CHAUFFAGE POUR LE PLANCHER RADIANT AU GYMNASE/CENTRE SYNAGRI RÉSOLUTION NUMÉRO 85-04-20

Considérant qu'il est recommandé de faire vérifier annuellement, la chaudière de notre système de chauffage pour le plancher radiant au Centre Synagri;

Considérant la soumission reçue de Plomberie-Chauffage Lecomte et Pouliot inc.;

Il est proposé par Jean Provost Appuyé par Louise Arpin Et résolu à l'unanimité

De mandater la compagnie Plomberie Chauffage Lecomte Pouliot inc. pour effectuer la maintenance de la chaudière recommandée par le fabricant, selon les modalités inscrites à la soumission, au coût de 360\$, plus les taxes;

D'autoriser le paiement de la facture lorsque les vérifications auront été faites.

29- EMBAUCHAGE DES ANIMATEURS ET AIDES-ANIMATEURS POUR LE CAMP DE JOUR ESTIVAL 2020 RÉSOLUTION NUMÉRO 86-04-20

Considérant la résolution numéro 38-02-20 adoptée le 4 février 2020 concernant l'embauchage du personnel pour le camp de jour 2020;

Considérant les recommandations faites par Marie-Soleil Gaudreau, coordonnatrice des loisirs et Émile Provost, responsable des animateurs;

Il est proposé par Mélanie Simard Appuyé par Georges-Etienne Bernard Et résolu à l'unanimité

D'autoriser l'embauche des animateurs, aides-animateurs et accompagnateurs suivants pour le camp de jour estival 2020 :

Animateurs

Charles-Olivier Cusson, Kelsie Gélinas, William Messier Gauvin, Alexandrine Guillette, Jamélie Gagnon, Marie-Jane Poudrette, Rosalie Provost, Tanyasuda Boulay-Bernard et Sarah-Jeanne Provost

Aides-animateurs:

Ariane Cusson et Emy Béland

Accompagnateurs :

Maïna Didier, Alice Fournier et Delphine Joyal

30- LOCATION DE TOILETTES CHIMIQUES DURANT LA PÉRIODE ESTIVALE 2020 SUR LE TERRAIN DES LOISIRS RÉSOLUTION NUMÉRO 87-04-20

Considérant qu'à chaque année suite à une demande, la Municipalité ajoute une toilette chimique près du terrain de pétanque;

Considérant l'offre de services reçue pour la location d'une toilette chimique pour le Club de pétanque pour la période du 1^{er} mai au 7 septembre 2020;

Il est proposé par Rosaire Phaneuf Appuyé par Martin Nichols Et résolu à l'unanimité

De mandater l'entreprise Les Cabinets Maska pour l'installation d'une toilette chimique en location, incluant la vidange hebdomadaire, au taux de 140\$/mois, plus les frais de transport aller-retour à 70\$, plus les taxes;

De payer la facture lorsque les services auront été effectués.

31- OUVERTURE ET FERMETURE DES FILETS DU TERRAIN DE BASEBALL RÉSOLUTION NUMÉRO 88-04-20

Considérant que tous les ans, avant que la saison de baseball commence et après que la saison de baseball soit terminée, nous devons procéder à l'ouverture et la fermeture des filets de protection;

Considérant l'offre de services reçue de la compagnie Beautech;

Il est proposé par Mélanie Simard Appuyé par Rosaire Phaneuf Et résolu à l'unanimité

De mandater l'entreprise Beautech pour l'ouverture et la fermeture des filets de protection au terrain de baseball, pour un taux horaire de 100\$/heure, plus la location de la nacelle et les taxes;

De payer la facture lorsque les services auront été effectués.

32- DIVERS

32.1 ACHAT D'UN NOUVEAU CONTRÔLEUR POUR L'ÉCHANTILLONNEUR D'AFFLUENT RÉSOLUTION NUMÉRO 89-04-20

Considérant que nous devons changer le contrôleur sur l'échantillonneur d'affluent qui sert à prendre des échantillons pour les eaux usées;

Considérant la soumission reçue de la compagnie Avensys Solutions;

Il est proposé par Georges-Etienne Bernard Appuyé par Jean Provost Et résolu à l'unanimité

D'autoriser l'achat d'un nouveau contrôleur sur l'échantillonneur d'affluent pour un coût de 2 685\$, taxes et livraison en sus;

D'autoriser le paiement de la facture une fois que nous aurons reçu ledit appareil.

32.2 TRAVAUX DE RAPIÉÇAGE D'ASPHALTE REGROUPÉ – PROCÉDURE D'APPEL D'OFFRES PUBLIC – MANDAT À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUDE RÉSOLUTION NUMÉRO 90-04-20

Considérant que depuis 2016, les Municipalités de Saint-Jude, Saint-Bernard-de-Michaudville et La Présentation se regroupent pour faire un appel d'offres conjoint concernant les travaux de rapiéçage d'asphalte;

Considérant qu'il est avantageux au niveau des coûts pour la Municipalité de La Présentation de faire un appel d'offres regroupé;

Considérant que l'estimation du coût des quantités requises pour la saison 2020 dépasse le seuil de 100 000\$ et qu'un appel d'offres public devra être effectué;

Il est proposé par Rosaire Phaneuf Appuyée par Louise Arpin Et résolu à l'unanimité

D'accepter à nouveau cette année de faire un appel d'offres regroupé pour les travaux de rapiéçage d'asphalte avec les municipalités de Saint-Jude et Saint-Bernard de Michaudville;

De mandater la Municipalité de Saint-Jude pour la préparation du devis, de la publication de l'appel d'offres et de l'analyse des soumissions reçues;

D'accepter les documents d'appel d'offres pour l'exécution de travaux de voirie sur le territoire des Municipalités de Saint-Jude, Saint-Bernard de Michaudville et de La Présentation;

D'accepter également la signature de M. Claude Roger, maire et de Mme Josiane Marchand, directrice générale au document de l'entente intermunicipale pour l'acquisition de matériaux et l'exécution de travaux de voirie.

DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE 33-

MRC - Projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du Conseil du 11 mars 2020

MRC - Résolution numéro CA 20-03-38 - Schéma d'aménagement révisé - Examen de conformité -Règlement numéro 257-20 – Municipalité de La Présentation

RIAM – Ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'administration du 25 mars 2020

RIAM – Ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 1er avril 2020

MTQ – Accusé réception d'une demande d'aménagement de cases de stationnement public dans l'emprise de la rue de l'Église

MTQ – Réponse à la demande d'aménagement de cases de stationnement public dans l'emprise de la rue de l'Église

VILLE DE SAINT-HYACINTHE – Règlement numéro 349-7 modifiant le règlement numéro 349 concernant l'adoption du plan d'urbanisme de la ville en ce qui a trait aux usages assujettis à certaines balises dans l'aire d'affectation « Commerciale régionale »

PÉRIODE DE QUESTIONS 34-

Étant donné la situation actuelle, un communiqué avait été diffusé sur les réseaux sociaux pour offrir la possibilité aux citovens d'envoyer leur à l'adresse courriel suivante: question dg@municipalitelapresentation.qc.ca.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE **RÉSOLUTION NUMÉRO 91-04-20**

Il est proposé par Louise Arpin

Appuyé par Georges-Etienne Bernard Et résolu à l'unanimité de lever l'assem	iblée à 21h09.
Claude Roger Maire	Josiane Marchand Directrice générale et secrétaire-trésorière
	nature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi ent au sens de <i>l'article 142 (2) du Code municipal.</i>
Claude Roger, maire	Josiane Marchand, directrice générale